Hêtre et Avoir

Film d'auteur et balade interactive en forêts du Morvan et du plateau de Millevaches



Genèse du projet

La forêt occupe plus de 50% du territoire des Parcs naturels régionaux du Morvan en Bourgogne et de Millevaches-en-Limousin et est essentiellement orientée vers la production. Pour moitié, cette couverture boisée est constituée de conifères (essentiellement douglas, épicéa commun, mais aussi sapin pectiné et mélèze). Ces plantations ont été encouragées et favorisées par l'État (la France manquant cruellement de bois au lendemain de la Seconde Guerre mondiale) via le Fonds Forestier National entre les années 1950 et 1990 essentiellement. Des milliers de propriétaires de petites surfaces ou de plus grands domaines ont pu bénéficier de ces aides et valoriser leur patrimoine.

Aujourd'hui, ces peuplements arrivent progressivement à maturité: le principal enjeu à court terme (10 à 15 ans) des sylviculteurs sera de définir en parfaite connaissance de cause le type de gestion à pratiquer (futaie régulière, irrégulière ou mélangée) et la manière de renouveler les peuplements (replantation, régénération naturelle) tout en assurant la pérennité de la ressource au niveau des massifs forestiers du Morvan et de Millevaches. Ces enjeux sont conséquents en termes de paysage, d'environnement (eau, sol, air), d'emploi, de ressource, afin de garantir la multifonctionnalité des forêts.

Avec une forte demande en bois résineux au niveau européen et le développement local des capacités de transformation, il y a un risque avéré d'exploitation précoce des peuplements résineux vers 40 ans. Cette pratique générerait un pic de récolte suivi d'une forte diminution de la ressource, d'où un risque de pénurie pour les scieries. Paradoxalement, une bonne partie des peuplements pourrait être conduite à un âge plus élevé afin de préserver le capital sur pied et valoriser pleinement la ressource.

Au-delà de l'aspect strictement économique et forestier, il s'agit de garantir la multifonctionnalité de la forêt et sa gestion durable afin que les Parcs naturels régionaux du Morvan et de Millevaches-en-Limousin conservent une image associant qualité de leurs patrimoines et modernité d'un dynamisme économique forestier. C'est une véritable mutation des territoires ruraux qui s'amorce, et pour laquelle tous les acteurs de la filière bois, de la gestion à la transformation, sont mobilisés pour une gestion durable des forêts.

Il est apparu essentiel pour l'avenir de ces territoires de mener une sensibilisation des propriétaires et des gestionnaires forestiers, du grand public (habitants et touristes), sur ces enjeux du futur.

L'utilisation du média vidéo, outil de communication moderne et percutant permettant d'atteindre l'intimité émotionnelle, doit apporter aux publics ciblés les outils indispensables permettant de déchiffrer, articuler, réfléchir et orienter les choix et les réflexions d'avenir sur ces deux territoires. Cet outil vidéo a été utilisé à double fin : d'une part au travers d'un film d'auteur qui apporte la vision personnelle et artistique de ses concepteurs afin de susciter des débats, et d'autre part au moyen d'une découverte interactive permettant d'aller à la rencontre des différents acteurs de la filière bois pour en comprendre toutes les facettes.



Les auteurs

Samuel

Avant ce film, j'avais déjà un peu trainé ma caméra en forêt. Plusieurs fois, je m'étais penché sur ceux qui y vivent mais c'est la première fois que l'on me demande de m'intéresser à ceux qui en vivent. La forêt du côté des hommes.

La réalité économique est loin d'être aussi simple que la réalité écologique! Là où je connaissais les acteurs, leurs comportements, leurs besoins, j'ai dû tout réapprendre, regarder avec un regard neuf, et me construire un avis au gré de nos rencontres.

C'est finalement ce cheminement que nous avons adopté dans le film. Nous avons souhaité emmener le spectateur sur nos traces. Le récit n'est pas linéaire, nous tombons dans les pièges et les raccourcis que nous avons rencontrés: le grand méchant douglas, la caricature de la filière bois... Et comme dans un récit initiatique, chaque tâtonnement, chaque rencontre mène le spectateur vers une nouvelle étape dans la réflexion, dévoilant petit à petit la complexité de la problématique.

Nous avons voulu adresser ce film au public le plus large. Après plus d'un an à travailler sur la question, nous, citadins *lambda*, nous voilà contaminés et nous cherchons à acquérir un bout de forêt pour pouvoir nous aussi mettre les mains dans la résine... Si au terme du DVD, nous avons réussi à vous intéresser à la gestion forestière, alors l'objectif sera atteint.



Paul-Aurélien

La forme du dialogue s'est imposée d'elle-même. Faisant le film à deux, nous discutions longuement le soir après les tournages : des opinions que nous avions entendues, de la façon dont les problématiques s'articulaient. Plus on en découvrait, plus la thématique devenait complexe et nous avions le besoin d'argumenter et de contre-argumenter entre nous pour comprendre tous les points de vue.

Au final, nous avons pensé que ce dialogue serait la meilleure façon de restituer une thématique complexe à un public de non-initiés. Et encore, nous n'avons pas pu parler de tout en 15 minutes! Heureusement, la balade interactive est là pour que l'on comprenne qui fait quoi dans la filière. Nous l'avons conçue comme un moyen de se faire une première expérience de la gestion forestière, sans risque, depuis chez soi.

Informations complémentaires

Parcs naturels régionaux

Les Parcs naturels régionaux du Morvan et de Millevaches-en-Limousin portent et animent une démarche de Charte Forestière de Territoire, qui définit un programme d'actions selon plusieurs axes d'intervention :

- Diversifier les itinéraires sylvicoles et anticiper les changements climatiques
- Privilégier la production locale de valeur ajoutée à la quantité des volumes exploités
- Concilier l'exploitation forestière et les autres usages
- Développer durablement les potentialités de valorisation du bois énergie



Parc naturel régional du Morvan Maison du Parc 58230 Saint-Brisson

www.parcdumorvan.org



Parc naturel régional de Millevaches-en-Limousin Le bourg 19290 Millevaches

www.pnr-millevaches.fr

■ Conseiller et former les forestiers privés

Le CRPF, Centre Régional de la Propriété Forestière, est une délégation régionale du CNPF, établissement public sous tutelle de l'État. Il est l'organisme incontournable pour les propriétaires forestiers privés en :

- Orientant la gestion en forêt privée grâce notamment aux documents de gestion durable (Plan Simple de Gestion, Règlement type de Gestion, Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles),
- Informant et formant les propriétaires (journées voire cycles de formation, bulletins d'information),
- Favorisant toutes les formes de regroupement des propriétaires,
- Participant au développement durable du territoire (chartes forestières de territoire, réseau Natura 2000, certification).

Site internet national: www.crpf.fr

Sites internet régionaux :

En Bourgogne : www.foret-de-bourgogne.fr En Limousin : www.crpf-limousin.com

Les Groupements de Développement Forestiers sont des associations regroupant des propriétaires forestiers et des forestiers à l'échelle d'un territoire. Ils permettent de sensibiliser localement les propriétaires forestiers par la diffusion d'un journal et l'organisation de journées d'échanges.

Localement, sur le PNR de Millevaches-en-Limousin, on peut citer le GDF Monts et Barrages et le GDF du plateau de Millevaches.

http://gdfmillevaches.overblog.com

L'ADELI, Association pour un Développement Équilibrée de la forêt en Limousin est une association créée par le CRPF Limousin pour regrouper des opérations sylvicoles. Elle encourage, grâce à des incitations financières mises en place par la Région Limousin, la constitution de chantiers regroupés.

www.crpf-limousin.com/france/crpf-adeli-25.htm

Pro Silva est une association nationale se déclinant en groupes régionaux. Elle réunit les forestiers afin de promouvoir une sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature. « La sylviculture Pro Silva est basée sur la gestion de la qualité et se veut respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers, tout en étant économiquement viable. Cette sylviculture d'arbre permet d'obtenir des revenus soutenus et réguliers tout en ayant des forêts multifonctionnelles, continues et stables ».

www.prosilva.fr

Les syndicats de forestiers privés et leur fédération nationale (Forestiers privés de France) sont là pour défendre et représenter les propriétaires forestiers dans toutes les instances départementales et régionales, informer et conseiller ses adhérents sur la réglementation, la fiscalité et la gestion forestière. 74 % de la forêt française appartient à des particuliers.

Structure nationale: www.foretpriveefrancaise.com

Structures régionales :

En Bourgogne: foretprivee.bourgogne@gmail.com

En Limousin: www.foretpriveelimousine.fr

■ Gérer les forêts publiques

L'Office National des Forêts (ONF)

Cet établissement public assure la gestion durable des forêts publiques françaises: soit près de 10 Mha de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM.

www.onf.fr

Faire gérer sa forêt par un professionnel

Le gestionnaire forestier assure les fonctions de gestion du patrimoine forestier et de la vente du bois. Différents types de gestionnaires existent :

Les experts forestiers qui bénéficient d'une « appellation » reconnue par l'État, elle certifie de leur indépendance et compétence. Ils peuvent réaliser d'autres expertises, foncières, sanitaires... La Compagnie Nationale des Ingénieurs et Éxperts Forestiers et des Éxperts Bois fédère ces experts forestiers.

www.foret-bois.com/accueil

Les techniciens forestiers qui travaillent au sein des coopératives forestières. Ces dernières mettent en commun des moyens matériels et humains nécessaires à une gestion durable et de qualité de la forêt, et améliorent les conditions d'approvisionnement du secteur de la première transformation du bois.

www.ucff.asso.fr

Les techniciens forestiers indépendants qui sont rassemblés au sein d'une Association Nationale des Techniciens Forestiers indépendants (ANATEF). Elle donne un cadre à l'exercice de leur profession. Ils se sont engagés à respecter des règles déontologiques garantissant une qualité de leurs prestations.

www.anatef.org

Les gestionnaires forestiers professionnels sont des gestionnaires reconnus par l'Etat depuis seulement 2012, ce qualificatif atteste d'un certain niveau de compétence et d'indépendance. Un technicien indépendant ou technicien de coopératives ou même d'autres conseillers forestiers peuvent avoir cette qualification. Ces gestionnaires sont inscrits en préfecture de Région.

En Limousin

http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/Les-gestionnaires-forestiers

En Bourgogne

http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr www.foret-de-bourgogne.fr

D'autres conseillers forestiers peuvent exister et ne pas être rattachés aux différents types de gestionnaires forestiers décrits ci-dessus, cette liste n'est pas exhaustive.

Faire certifier sa forêt en gestion durable

Association PEFC

Face aux préoccupations croissantes de consommation responsable, PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) milite pour le développement durable de la forêt grâce à un programme de certification ambitieux.

Structure nationale: www.pefc-france.org

Structures régionales :

En Bourgogne: http://www.pefc-france.org/regions/bourgogne-6 En Limousin: http://www.pefc-france.org/regions/limousin-11

Association FSC

FSC (Forest Stewardship Council) est une organisation mondiale, sans but lucratif, vouée à la promotion de la gestion responsable des forêts dans le monde entier.

http://fr.fsc.org

Bénéficier d'une formation professionnelle

ENGREF, l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts. Cette école forme les ingénieurs forestiers de demain.

www.agroparistech.fr

En région

Ces écoles proposent de nombreuses formations de tous niveaux allant de la Seconde Pro à la Licence Pro. Elles forment les futurs ouvriers et techniciens de nos forêts qui œuvreront à l'amélioration des massifs forestiers et à leur valorisation au travers de: travaux de bucheronnage, sylviculture, conduite de chantiers, conduite de machines forestières, gestion forestière, vente...

En Bourgogne:

Lycée et CFPPA Forestier de Bourgogne http://lpadevelet.free.fr

En Limousin:

Ecole forestière de Meymac et CFPPA www.lycees-neuvic-meymac.fr/meymac/presentation.php

Une filière réunie

La filière bois est réunie autour des associations interprofessionnelles du bois. Elle fédère les acteurs de l'amont à l'aval :

En Bourgogne: Aprovalbois - www.aprovalbois.com En Limousin: Bois Lim - www.apib-limousin.com

Pour en savoir plus

A l'échelle nationale, un mémento annuel est édité par l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) :

www.fcba.fr/content/memento

En Bourgogne et en Limousin, un annuaire du forestier est disponible en ligne :

http://www.foret-de-bourgogne.fr/index/action/page/id/13 http://www.crpf-limousin.com/france/annuaire-professionnel-bois-foret-60.htm

Retrouvez la balade interactive sur Internet: http://forets.parcdemillevaches.parcdumorvan.org

